

# Plein Jour



Septembre 2009 – N°6

*« Transgresser ce n'est pas forcément braver la loi,  
c'est créer un chemin là où il n'existait pas encore.  
Certes, un tel chemin n'est pas sans risques,  
mais déjà il fait bouger l'imaginaire collectif »*

**Venez nombreux à la Rencontre d'automne  
Le 3 octobre, à Lourmarin**

## SOMMAIRE

Contre vents et marées	p.1/2
Le couple interdit	p. 3/4
Rétrospective	p. 5/6
Double appel	p.7
A Stéphane	p. 8
Compagnes de prêtres, les sans-papiers de l'Eglise	p. 9/10
Rencontre parisienne du 16 mai 2009	p. 11
Nous avons vu	p : 12
Courrier des lecteurs	p. 13
Le Pape exalte la famille	p. 14

## Contre vents et marées ...

Ce témoignage ne vous apprendra très probablement rien par rapport à ce qui a été dit sur ce que vivent les femmes et les prêtres qui ont "le malheur" (et aussi heureusement parfois le bonheur) de s'aimer. D'autres ont très bien décrit, et mieux que moi, cette situation insensée d'interdits, de souffrances mutuelles et de non dits.

Si je témoigne, c'est pour plusieurs raisons : soutenir l'association Plein Jour et son combat. Pour qu'une voix de plus soit entendue, en espérant que l'accumulation de toutes ces voix fasse bouger les mentalités. Et enfin pour que toutes ces femmes et ces hommes qui pour l'une ou l'autre raison n'ont pas eu l'occasion de rompre le silence, entendent nos messages et sachent au moins qu'ils ne sont pas seuls à vivre ces moments douloureux.

Il y a quelques années, j'ai fait la connaissance d'un prêtre de mon âge, un peu par hasard, puisque 'étant athée, je n'ai en principe aucune occasion de fréquenter des prêtres. Mais vivant en milieu rural, impliquée dans quelques associations locales et travaillant dans un organisme local à vocation sociale, j'ai par la force des choses des contacts avec beaucoup de monde. Divorcée avec deux grands enfants, un amoureux qui me posait quelques soucis, mais globalement une vie sans problèmes, jusqu'à ce coup de foudre absolument inattendu en 2005. Choc culturel aussi, puisque ma famille est athée depuis des générations et que pour moi, un prêtre était presque une bête curieuse totalement incompréhensible..... à cause de ce célibat choisi et à assumer toute sa vie.

J'ai déjà eu à l'époque de grandes conversations à ce sujet avec celui qui n'était encore qu'un ami, alors que nous étions dans la même association et que nous nous rencontrions régulièrement.

Je respectais son choix et son point de vue. Par respect pour ce choix, je ne lui disais rien de mes sentiments.

Il me donnait déjà à l'époque une telle impression de solitude malgré qu'il soit toujours entouré (et apprécié, parce que c'est vraiment quelqu'un de bien) que je lui ai donné une petite chatte, pour qu'elle lui apporte un peu de cette affection que je m'interdisais de lui donner.

Insensiblement, j'ai senti que son amitié pour moi basculait vers autre chose. Il a eu aussi un coup de foudre "à retardement" dans mon jardin.

Mais toujours le silence réciproque.....

Cet automne, gros bouleversements. En même temps que mon amoureux très jaloux et moi on se séparait, j'avouais mes sentiments à cet ami prêtre à cause d'un incident qui m'avait fait craindre de le perdre (je résume).

Euphorie et souffrance mêlées, problème de son engagement, impossibilité de faire un choix, auto-interdiction de manifester de la tendresse

Je savais que ce serait difficile, mais jamais je n'aurais imaginé autant de souffrances partagées....

Je lui ai demandé de me faire découvrir cet univers catholique que je ne connais pas. Il m'en a dit des choses très belles, mais la confrontation avec ce quotidien fait d'interdits, de frustrations et de contraintes permanentes, ce manque total de liberté, cette réticence même à concéder aux prêtres l'une ou l'autre amitié qui les rendrait moins disponibles à la communauté, me font

parfois douter qu'il s'agisse de la même religion.

On s'aime très fort, mais pas question d'avoir une relation amoureuse, les quelques gestes de tendresse que je lui vole le font terriblement culpabiliser, il ne supporte pas de faire du yoyo entre sa condition de prêtre et son état d'homme amoureux (qu'il rejette et ne peut accepter). Quel travail pour lui faire admettre que c'est normal d'avoir un cœur, des sentiments, de donner et de recevoir des marques d'amour....

Les commères locales s'en sont mêlées, trouvant notre amitié suspecte et y mêlant même sa Maman. Donc surcroît de culpabilité parce qu'elle est très dépressive

Jusque là, on avait notre petite bouffée d'oxygène parce que je l'aidais pour certains travaux chez lui. A peu près en cachette, mais au moins on avait ça ! J'allais peindre, bricoler ...et lui vaquait à ses activités. On papotait, on mangeait et on était bien. Mais à cause de cette pression de quelques commères, on n'a plus nos petits moments et on en souffre vraiment. Parce qu'elles pourraient supposer qu'on se voit.....Elles n'ont jamais rien vu....mais c'est le principe de précaution qui, chaque fois nous fait perdre quelques acquis et ces rares petits moments de bonheur qu'on était certains d'avoir...des moments normaux....

Etant athée, je n'ai même pas la possibilité de m'impliquer dans certaines activités paroissiales que je pourrais partager avec lui....

On ne voit pas de solution à cette situation, la seule possibilité serait une relation plus amicale, probablement plus confortable pour nous. Mais ça ne changerait rien pour les commères, on n'aurait aucune liberté supplémentaire en changeant d'"état". Ca c'est la théorie, mais on s'aime trop.

Son engagement, c'est son choix très profond, qui lui apporte énormément. Il a aussi besoin de ses temps de prières, indispensables. Ce serait cruel qu'il doive quitter ce pour quoi il est destiné.

Il est un peu hors norme aussi parce qu'il a une liberté d'esprit peu courante dans son entourage religieux, ce qui parfois le marginalise un peu.

Ce qui m'enrage, c'est qu'on lui ait complètement rogné les ailes, qu'on l'ait obligé à nier qui il est profondément, qu'on lui interdise de vivre sa vie d'homme. Quel coup de cafard il a eu récemment en pensant aux enfants qu'il n'aurait pas ! (On a tous les deux la quarantaine). Il est aussi ébranlé en voyant d'anciens prêtres ou séminaristes mariés et parents heureux. Quel chagrin aussi quand on se rend compte qu'il n'y a pas de solution acceptable dans cette situation ! On a déjà beaucoup pleuré, seuls ou ensemble.

On parle beaucoup, on se respecte et on respecte nos différences, on se soutient énormément....on fait le gros dos, mais ça ne fait pas un bouclier contre la souffrance et le monde extérieur.

On avance au jour le jour, contre vents et marées, comme toutes les personnes qui sont dans la même situation....

Merci à l'association Plein Jour de faire entendre toutes ces voix.

Sylvie

## Le couple interdit

Amoureuse d'un prêtre, Gabriella Loser Friedli a payé cher des sentiments condamnés par le Vatican. De la clandestinité au grand jour, en passant par le scandale. Confessions. Vingt-deux longues années de silence à porter le sceau d'un sentiment interdit. Oui, quand ils se sont rencontrés, Gabriella et Richard n'avaient pas le droit de s'aimer: il était prêtre dominicain.

Elle se revoit à 22 ans, avec son diplôme tout frais de dessinatrice en bâtiment. Une sale période pourtant. **"J'allais vraiment mal"**, dit-elle simplement. Entre les lignes, on comprend anorexie, problèmes familiaux, mal-être profond.

Elle passe alors quelques jours de repos dans un couvent de femmes. On lui fait rencontrer un prêtre pour l'aider. C'est Richard qui lui donne son écoute. Pas le coup de foudre, non. Mais une qualité d'échange qui la bouleverse très vite. **"On a passé la journée ensemble en se promenant dans la montagne. Et il était tellement sympa, tellement normal que je lui ai raconté toute ma vie."** En lui, elle voit justement l'homme d'Eglise, le seul qui puisse la mettre en confiance. **"C'était une protection, une garantie pour moi qui avais alors des problèmes avec des hommes."**

La relation aurait pu en rester là. Comme une éclaircie vivifiante. Mais Richard continue de lui envoyer des cartes postales, de la soutenir par des petits signes affectueux. Des liens d'amitié se nouent. S'intensifient. **"Il n'y avait rien d'amoureux là-dedans. C'était vraiment un ami."** Richard enseigne alors à l'Université de Fribourg. Il lui propose un poste dans son département. Elle accepte, déménage. **"Petit à petit, très doucement, j'ai senti que mes sentiments changeaient." De son côté à lui aussi. "On savait tous les deux qu'on n'avait pas le droit à cet amour, alors on ne disait pas les mots."**

Et pourtant, c'est bien d'amour qu'il s'agit. D'un sentiment plus vaste, plus viscéral, moins platonique aussi. Pour Richard, le conflit intérieur qui aurait pu surgir avec ses vœux de chasteté n'a pas vraiment lieu d'être. **"Je n'étais pas traversé par des contradictions. Je n'avais pas de mauvaise conscience puisque je ne prêchais pas sur cette dimension de l'Evangile"**, dit-il volontiers.

### Le poids de la culpabilité

N'empêche. Pour Gabriella, le quotidien pèse lourd. **"C'était plus dur pour moi. Lui avait tout, son travail, ses confrères, le couvent dont il était prier, moi j'avais mon boulot et sinon j'attendais."** Avec le poids de la culpabilité. La solitude. L'impossibilité de pouvoir partager avec d'autres ce qui est alors au centre de sa vie.

Jamais, ils ne sont allés au cinéma ensemble, jamais on ne les a vus enlacés ou seulement main dans la main. Jamais ils n'ont pu se surprendre à rêver ensemble de fonder une famille. Seule sa sœur est au courant de cette relation incompatible avec le sacerdoce. **"Ça nous a rendus malades, physiquement. Comment Richard pouvait-il gérer ce fossé? Et puis, il avait une peur bleue d'être découvert et de perdre ce travail qu'il aimait."**

Oui, comment ne pas étouffer de cet amour si fort, enfermé sous une chape de silence? Après six ans, Gabriella Loser Friedli décide de prendre ses distances. Bifurque. Se donne une autre chance. Comme une envie de fonder un foyer, de mener une vie au grand jour, d'essayer la conformité. Elle rencontre quelqu'un d'autre. Un autre homme, Michael, qui restera toujours le "deuxième" homme. **« Richard était très content pour moi, très compréhensif. Mais quand il a vu concrètement que j'allais emménager avec cette personne, il a explosé. Il s'est mis à hurler qu'il m'aimait, que j'étais toute sa vie."**

A ce moment-là, il était prêt à rompre ses vœux, à trouver un chemin pour son couple.

### L'arrivée d'un fils

Coup du sort, ironie de la vie. Gabriella attend alors un enfant de Michael. Comme "un cadeau de cette autre relation qu'elle peine à briser. **« Oui, je me suis retrouvée enceinte avec deux hommes qui m'aimaient. Mais j'ai continué à vivre seule."** Richard est resté à ses côtés.

Sur les photos, il est le père qui porte Jonathan, l'emmène au parc dans le berceau de ses bras. **"Jamais on ne pouvait se promener tous les trois. Quand Jonathan a commencé à parler, on devait faire encore plus attention pour qu'il ne trahisse pas l'intimité des liens qui nous unissaient."** Richard commence à chercher du travail. Et finit par quitter sa communauté religieuse pour prendre un appartement en ville.

Jusqu'à ce qu'un jour, tout à coup, le secret vole en éclats. Un collaborateur dénonce leur situation auprès des évêques. **"L'Eglise consentait à passer l'éponge si je déménageais à Berne avec mon fils. Richard a refusé."** Procédure d'exclusion. **"D'un jour à l'autre, il a tout perdu: il lui était interdit d'enseigner à l'université, de dire des messes, de diriger un chœur. Après trente ans d'engagement, il est parti avec 3000 francs! Un prêtre défroqué devient inexistant. Où sont le pardon et la compréhension tant prêchés par l'Eglise?"**

Sans parler du scandale, menaces anonymes, insultes, collègues outrés. Et des amis qui changent de trottoir. **"Qui s'est penché sur la souffrance que nous avons endurée? On me tournait le dos, on me claquait la porte au nez à moi, la fautive."** Ils se sont mariés, au civil forcément, en 1994 "pour confirmer leur amour et pour que Richard puisse adopter Jonathan". La même année, il retrouve un poste à l'Université dans une autre faculté. Reste la nouvelle épreuve: apprendre à vivre ensemble, au grand jour.

Aujourd'hui, ils ont tourné la page. Evidemment se sont éloignés des parvis. Ne vont plus que rarement dans ces églises "qui n'apportent pas les réponses dont on a besoin". Sous la cendre de l'âge, sous la sérénité, il y a une part de révolte. Quelque chose qui gronde encore, "contre le système, pas contre Dieu qui n'y est pour rien". **"Oui, j'en veux à l'Eglise. Mais pas seulement à cause de notre histoire. On a encore eu beaucoup de chance, d'autres ne s'en sortent pas, ne retrouvent aucun travail parce que l'évêque met son veto. Vous mourez de faim si vous êtes h,onnêtes!"**

Incompréhension

La foi, elle l'a quand même gardée. Puisqu'elle trouve sa force dans une petite chapelle isolée, juste en face de chez elle, sur une colline. Gabriella se tait. Longtemps. Reprend la parole pour souligner encore **"le scandale de ce système qui ne veut pas voir que les prêtres sont des humains, avec des besoins, des affectivités comme les autres. Ce n'est pas qu'une question de sexualité, mais aussi d'échange, de partage, d'amitié."** Comme ce lien palpable, cette complicité riche qui les nourrit, Richard et elle, depuis si longtemps.

Apaisés et indestructibles. Ils forment un couple qui n'a plus pour vocation que de s'aimer. Hors des autoroutes du dogme. **"Si Dieu nous a donné cet espace pour créer cet amour, ce n'est pas pour rien. C'est absolument fou ce qu'on a vécu. Mais probablement que je referais la même chose."** La preuve que derrière certaines désobéissances se cachent parfois de formidables professions de foi.

Un lieu pour en parler

Combien de prêtres étouffent de cette loi qui les force à s'amputer d'un amour humain? Il n'existe aucune statistique officielle sur cette réalité cachée. D'après Gabriella Loser Friedli, près de 50% des prêtres vivraient une situation semblable. Pour venir en aide aux femmes Concernées par le célibat des prêtres, Gabrielle Loser Friedli a participé à la création d'une association en 1992 déjà : la ZÖFRA, dont elle est aujourd'hui présidente. Ateliers de discussion bi-mensuels, conseils entretiens confidentiels ou aide ponctuelle, cette association offre un lieu d'échange pour les personnes démunies. En tout, quelque 420 femmes l'ont déjà contactée.

Infos sur [www.kath.ch/zoefra](http://www.kath.ch/zoefra)

## Rétrospective

La question m'est posée : « quelle a été au séminaire votre préparation psychologique au célibat ? »

*« Si je regarde en arrière, dans les années 50 - 58, - j'étais alors au grand séminaire et j'avais 17 ans à l'entrée. Je ne me souviens même pas d'un discours sur cette question. L'aspect célibat - privation n'était pas mis en avant. C'était vraiment du non-dit. On savait que le sous-diaconat marquait une étape importante, décisive. Mais le célibat en tant que tel ne faisait pas l'objet de grands discours, ni d'un débat organisé, ni évidemment le mariage qui, lui, ne faisait l'objet que d'un cours en morale à partir d'un bouquin écrit encore en latin. On n'avait d'ailleurs quasiment pas de bouquin de cours, à l'époque.*

*Par contre le style de vie imposé, lui, était très orienté. Au petit séminaire, tout l'encadrement était composé de prêtres en soutane, y compris les surveillants. Aucun autre laïc, peut-être aussi parce qu'ils auraient coûté plus cher !*

*Aucune femme n'était autorisée à entrer dans l'enceinte du séminaire. Les concierges y veillaient. Seul le parloir permettait de recevoir, y compris sa propre mère ! C'était conçu un peu comme un cloître de monastère. D'ailleurs l'architecture de l'intérieur de la cour était celle d'un cloître ! Personne de l'extérieur ne fréquentait nos célébrations, même pas le dimanche, alors que la chapelle avait une porte donnant directement accès sur la rue.*

*Comme femmes, on ne côtoyait, et encore à travers le guichet, que les religieuses qui faisaient la cuisine; et elles n'étaient plus très jeunes ! Durant mes années de séminaires, petit ou grand, plusieurs mariages de cousins et cousines ont eu lieu dans ma famille. Mais je n'ai pu aller au mariage d'aucun. Il faut croire que la participation à des festivités d'un mariage fût-il familial aurait pu être une occasion d'approcher de trop près "le sexe faible" et, avec la boisson de la fête, le risque apparaissait grand ! Ou seulement le risque de... "donner des idées". Il fallait "préserver la vocation" !*

*Au petit séminaire déjà, nous ne disposions que d'un dimanche pour recevoir seulement nos parents. Mais avec l'interdiction de quitter la ville. Ainsi certains ne les voyaient pas de trois mois, entre deux vacances. Il n'y avait pas de journal à consulter. Se tenir au courant de la vie du monde n'avait aucune importance. Ça n'entraînait pas dans la panoplie des outils de formation. Je n'ai vécu qu'une dérogation mais fruit d'une insoumission. Au petit séminaire un collègue, fana de foot, (nous avions 13 – 15 ans) parvenait à recevoir et à faire circuler, mais sous la table, à la barbe des surveillants, un journal sportif que lui apportait en douce son oncle, pourtant curé, lorsqu'il venait le réapprovisionner en pain et autres nourritures de goûter. (C'était juste après la guerre.) On appelait d'ailleurs ce brave curé "Tonton-flûte" !*

*Il me semble me rappeler que, la dernière année, le journal La Croix parvenait de temps en temps à la salle de lecture du grand séminaire, et encore, en un seul exemplaire. Pas de radio, non plus.*

*C'était vraiment la volonté d'opérer une coupure complète du monde environnant. Le prêtre – et donc le petit prêtre en réduction que nous étions censés être – devait être un homme "séparé". J'ai perdu alors toute relation avec mes anciens copains, avec les cousins, avec les gens du quartier ou de la paroisse. Nous ignorions ce qui se passait dans le monde ou dans la ville même, à côté de nous. Par exemple, je n'ai réalisé que bien plus tard l'erreur monumentale qu'a été en 1954 l'arrêt de ce que certains appelaient "l'expérience des prêtres ouvriers".*

*Par contre l'autre aspect était hypertrophié : lien personnel et intime avec le Christ, exclusivité à son service, au service exclusif de Dieu, "le plus haut service" (comme si Dieu réclamait des serviteurs ! Tout cela, me semble-t-il, relevait d'une influence païenne !), + un culte hypertrophié à la sainte Vierge, + l'obligation du bréviaire, beaucoup d'exercices de piété : heures du bréviaire en commun, méditation, messe*

**et donc communions quotidiennes, salut du saint sacrement, chapelet... Cet excès devait-il permettre de compenser, de sublimer ? Le prêtre (abstraitement) était montré comme un homme consacré, entièrement mis à part. Qu'est-ce que cela pouvait bien signifier pour des jeunes de 15 ou de 18 ans !**

**Contrairement à ce qu'on serait en droit d'attendre, il n'y avait pas de temps réservé pour parler d'expérience pastorale, donc de la vie future. Je n'ai jamais entendu un témoignage de curé ou de vicaire venant nous entretenir de ce qu'il faisait, de ses heurs et malheurs, bref de son quotidien. Pas davantage de temps passé sur le "métier" lui-même, la manière de célébrer un mariage, un baptême ou un enterrement. Le manuel du rituel devait suffire. Il s'agissait de lire et d'appliquer, ou, à la rigueur, de copier un prédécesseur. Rien à inventer. Tout à reproduire à l'identique.**

**Nos relations étaient aussi très surveillées. Au petit sem. , notre courrier devait partir enveloppe ouverte afin que le supérieur – ou un quidam mandaté par lui - puisse le lire et éventuellement nous le retourner pour correction. De même le courrier de retour était ouvert. Plus tard lorsque nous allions assurer les chants et le service de l'évêque à la cathédrale pour les fêtes de Noël et de Pâques, nous ne devions partir qu'à une heure précise, juste le temps de faire le trajet à pied; idem pour le retour; et il fallait être rentré pour telle heure. Pas le temps d'aller voir quelqu'un en ville ! Jeudi après-midi était jour de promenade; les sorties se faisaient en groupe. Pas question de partir seul. Idem pour les sorties en vélo à partir de mai. Je pense même (mais je vais essayer de le vérifier un de ces jours parce que j'ai retrouvé un petit bouquin de préparation à la réception des différents ordres ) que le célibat n'était même pas évoqué dans le rituel lors de l'ordination au sous-diaconat ou au diaconat. Comme je le disais plus haut, c'était du non-dit.**

**On revêtait la soutane le 21 novembre de l'année de rentrée au grand séminaire. En principe, on ne devait plus la quitter de la vie. J'ai une photo d'un aumônier diocésain. En camp de jeunes, à la neige, il faisait du ski...en soutane !!!ça devait servir de frein ou de parachute !**

**La soutane était conçue à la fois comme un signe distinctif, certes, mais aussi comme un rempart. Il faut rappeler qu'elle dérive de la toge romaine portée avant les invasions barbares, et qu'elle est restée le propre des magistrats, des médecins, des professeurs et du clergé. C'était une distinction de classe sociale et de « dignité » ecclésiastique ! C'est le Pape Jean XXIII, qui avant même le début du concile Vatican II, en juillet 1962, a supprimé l'obligation du port de la soutane. Et certains n'ont pas manqué de faire le rapprochement entre la fin de l'obligation du port de la soutane – le concile de Vatican II et les départs massifs de prêtres dans les années 65 – 75.**

**Toujours dans le cadre de la préparation concrète au métier et à la vie future, nous avons eu cependant la chance d'avoir quelques cours de diction et de parole publique. Mais ce n'était que des cours magistraux, pas de pratique ou d'évaluation comme il se devrait. Le prêtre-professeur en question, plus ouvert que les autres, et pour cause, "vocation tardive", selon l'expression consacrée, était un ancien avocat. Il a quitté le ministère après la naissance de son deuxième enfant ! D'ailleurs durant mes quatre premières années de grand séminaire, de 50 à 54, j'ai vu partir trois prêtres, dont deux profs. de philo, pour cause de mariage. On était encore loin de Vatican 2 mais nous n'avons appris que plus tard la raison de leur départ. Secret oblige. Il fallait d'abord protéger l'honorabilité de l'institution et ne pas mettre en avant de mauvais exemples ! L'éducation que nous recevions visait à nous faire prendre des habitudes, de bonnes habitudes que nous étions censés devoir conserver le reste de notre vie, en particulier ce détachement assez monstrueux de l'environnement, d'abord familial et amical. Puis-je dire que cela a forgé chez certains un coeur dur, une allure distante, supérieure, un peu insensible aux joies et aux malheurs des autres. Il ne faut d'ailleurs pas s'étonner si certains ont exprimé leur sensibilité d'une autre manière.**

**Paul, prêtre marié**

## Double Appel

*« A la question de la préparation au célibat au cours de la formation au séminaire, je dois reconnaître qu'il s'agissait d'un tabou institutionnel. On n'en parle pas. C'est une situation acquise, la cerise sur le gâteau ! Même au cours de l'ordination la question du célibat n'était pas posée. Depuis, c'est le contraire : cet engagement explicité est significatif d'un durcissement intégriste. On prétend que la réponse à cette question éludée serait exprimée par « le pas en avant » au moment de l'appel où l'ordinant répond « présent » (adsum). C'est tout simple : un pas en avant et tout est accompli. Tout ! Mais quoi ? Pour moi, c'était servir dans l'Eglise, pour l'homme, au nom de Dieu, à la suite de Jésus. Mon entrée au Séminaire correspondait à une dynamique puisée au sein d'une famille qui donnait par ses engagements, l'envie de servir une grande cause. Bâtir un monde de fraternité à la suite de Jésus qui s'y était engagé au point d'y laisser sa peau. On m'avait fait entrevoir que la prêtrise était la meilleure façon de réaliser cet idéal. Que c'était une vocation... Je ne pouvais me dérober !*

*Pourtant, j'ai ressenti, tout aussi puissant, l'appel à l'amour, au mariage. Alors pour être fidèle à ces deux « voix », au moment du sous-diaconat j'ai pris l'engagement d'agir pour que soit supprimée l'obligation du célibat.*

*Ordonné, je me suis joyeusement donné à un ministère exaltant, comme me le rappelait hier, invité chez eux, le dernier couple que j'ai marié avant de changer d'affectation. Après sept ans dans mon premier poste... Il y a 46 ans. C'était au temps du Concile Vatican II que je vivais intensément, persuadé que le problème du célibat et de la prêtrise allaient de toute évidence être remis en cause... Que nenni !*

*Paul VI se réserve cette question à l'encontre des intentions exprimées par les « Pères conciliaires » et promulgue l'encyclique « Sacerdotalis celibatus ». Il y reconnaît nombre de motifs valables pour la suppression de cette loi de simple discipline interne à l'Eglise latine, confirme la compatibilité des sacrements de l'Ordre et du mariage, et finalement, contre toute logique, décide, lui, seul, pape, le maintien de la loi ! Pourtant, deux mois auparavant, il signait « Populorum progressio » où il est écrit*

*N° 37 « sans droit inaliénable au mariage, il n'est plus de dignité humaine ». Alors j'ai décidé, moi, de maintenir mon droit au mariage, que j'ai contracté deux ans plus tard. Le choix libre et volontaire pourrait avoir une valeur mystique, mais qu'un autre en décide me paraît inadmissible, intolérable, et sa décision non contraignante. Pour moi, cet acte d'autoritarisme contredit le « Si tu veux » de l'Evangile et les affirmations du magistère : « Aucune loi humaine ne saurait enlever d'aucune façon le droit naturel et primordial de toute personne au mariage » (Léon XIII, Rerum novarum 1891). Le premier chapitre de la Bible constate « qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul » et proclame que « Dieu créa l'homme à son image...homme et femme il les créa ». A ce propos, Jean précise « Ce que Dieu a uni, l'homme ne peut le séparer ».*

*La primitive Eglise ignorait ce problème, n'ayant ni prêtre, ni célibat, mais des responsables, presbytres, évêques...choisis au sein de leur communauté. Paul donne précisément comme norme de leur choix, qu'ils soient mariés, ayant fait la preuve de leur capacité à remplir d'abord une responsabilité familiale.*

*L'article 16 de la Déclaration Universelle des droits de l'homme stipule que « à partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier ».*

*Devant le refus d'obtempérer, aussi bien pour les besoins de la mission de l'Eglise que pour le respect des personnes, j'ai préféré prendre le risque de l'exclusion en me mariant, plutôt que de me rendre complice d'une situation contestée, et affirmer qu'une telle loi qui lèse tant d'hommes, de femmes et d'enfants, doit être abolie ».*

Georges

## *A Stéphane et à toutes nos compagnes*

Georges, un ami, prêtre marié, a souhaité que ce poème soit publié dans notre bulletin. Ecrit à l'occasion de la mort de Stéphane, son épouse, il est dédié à toutes les compagnes de prêtres.

Merci à toi, Georges, de nous l'avoir partagé !

*Pour vous qui avez accepté d'accompagner un prêtre  
Dans sa nouvelle vie et les épreuves qui s'ensuivirent,  
Pour vous qui avez accepté de vivre dans l'ombre et la discrétion  
Par amour et non plus par dévouement,  
Avant de retrouver autour de vous chaleur et amitié.*

*J'adresse ma prière à Jésus le Judéo-palestinien  
Le plus célèbre de tous les temps  
Fils de Marie et de Joseph  
Devenu par vocation divine Fils de Dieu.*

*Seigneur Jésus, accueille dans ta maison où tu nous a promis  
Qu'il y avait une place pour chacun  
Celles qu'une nouvelle vocation a mises sur notre chemin  
Pour partager notre nouvelle vie.*

*Elles ont été les premières à ouvrir  
Les fenêtres « A claires voies » et à « claires voix »  
Pour témoigner qu'aimer un prêtre ce n'est pas l'accaparer et le séparer de Dieu.*

*Elles ont pris la suite des épouses des Apôtres  
Tels que tu les as choisis  
Et de toutes celles qui t'ont suivi  
Et entouré de leur aide et de leur affection.*

*Seigneur Jésus, Change le cœur de ceux qui nous dirigent  
Pour que cessent les déviations sexuelles  
De tant de prêtres à travers le monde  
Voués par règlement à la solitude affective.*

*Tu viens de rappeler Stéphane qui a beaucoup contribué  
A retrouver une place sinon une dignité  
Pour toutes celles qui comme elle ont gardé la foi dans une Eglise  
Ouverte et humble, servante de tous les hommes.*

*Garde-nous fidèles à l'esprit des Béatitudes  
Pour que l'Eglise soit « ministre non de la lettre mais de l'Esprit  
Car la lettre tue mais l'Esprit fait vivre. » (2 Cor 3.6)*

*Et puis tant qu'à faire Seigneur  
Pourquoi ne pas envoyer ton Esprit  
Même au Vatican pour y souffler un vent de Pentecôte  
Et y renouveler la vieille église de Pierre  
Et lui donner un nouveau visage pour le 3<sup>e</sup> millénaire,  
Le visage rayonnant d'une Eglise de ressuscités.*

*Eugène Grimaud, Sentheim, le 2 mai 2009*

## Compagnes de prêtres : les sans-papiers de l'Eglise

Amies, compagnes cachées ou semi-cachées de prêtres ou de religieux... Combien sont-elles en France et dans le monde ? Difficile de donner une évaluation chiffrée devant la diversité des situations. Pour ces couples du silence, souffrance et frustration dont la femme porte le poids le plus écrasant. L'Eglise a-t-elle à gagner dans l'obligation du célibat ? Rien n'est moins sûr en regard de la situation actuelle.

Depuis la fin du deuxième concile du Vatican en 1965, plus de **100.000 prêtres diocésains et religieux**, soit un sur cinq, ont quitté leur ministère. La plupart pour contracter un mariage, ce qui ne veut pas dire que ceux qui restent vivent le célibat sans problème. En France, on compte en moyenne 250 départs chaque année, alors que dans le même temps le nombre d'entrées ne dépasse pas les 100. A ce rythme, dans quinze ans il n'y aura plus de prêtres dans 70 % des diocèses, sauf dans quelques grandes zones urbaines.

Si le phénomène ne saurait être ramené à la seule règle du célibat, celle-ci n'en constitue pas moins un point important. Face à une telle hémorragie, des évêques, le plus souvent lorsqu'ils sont à la retraite, défendent parfois le mariage des prêtres... avant leur ordination, ce qui ne saurait résoudre des attachements postérieurs. Et sans prise en compte de situations douloureuses, dont les femmes sont les premières à pâtir.

Il est vrai que la solide réputation de misogynie de l'institution de l'Eglise catholique n'est plus à démontrer, et que l'affaire de la jupe qui a mis en cause l'archevêque de Paris est juste le lapsus révélateur d'une longue tradition.

Confié très jeune au monastère bénédictin du Mont Cassin, Thomas d'Aquin écrivait : « La femme est à l'homme ce que l'imparfait et les défauts sont au parfait. La femme est physiquement inférieure, de même que mentalement (...) Elle est simplement une erreur de la nature, une sorte d'homme mutilé. » On n'est jamais allé jusque-là dans la Grèce antique. Plus tard, Pie II, pape de 1458 à 1464, prononça ces paroles : « Quand tu vois une femme, pense que c'est le diable : c'est une sorte d'enfer. » Règle non dogmatique édictée au nom d'une discipline intérieure et certainement aussi pour des questions financières et d'héritage, le célibat s'est imposé peu à peu avec ses non-dits, porté par un conditionnement poussant à la soumission. Dans son Dictionnaire philosophique publié en 1764, Voltaire notera au mot "clerc" : « Depuis le concile de Trente, il n'y a plus de dispute sur le célibat des clercs, il n'y a plus que des désirs. »

### Des vies brisées

Longtemps occultée, la situation des compagnes de prêtres et parfois de religieux sort de l'ombre, et des associations existent dans différents pays d'Europe comme **Plein Jour** en France.

Vie chaotique, brisée bien souvent, pour ces femmes qui sont longtemps restées à l'écart, enfants abandonnés à la naissance ou qui grandissent sans père, encouragement à l'avortement, relations épisodiques où la sexualité joue le rôle essentiel...

Une histoire douloureuse pour cette ancienne permanente de l'Action catholique qui témoigne dans la revue de **Plein Jour**. Sa rencontre, en février 1967 à Paris, d'un homme "charmeur et cultivé" devenu aumônier national et adjoint du Provincial, se soldera, pour elle comme pour lui par un véritable désastre. **Plein Jour** a écrit à plusieurs reprises aux évêques de France. Les lettres sont restées sans réponse.

L'Association pointe notamment les contradictions du Vatican, qui reconnaît le droit au mariage comme un principe universel et inaliénable (encycliques *Rerum Novarum* 1891 et *Populorum Progressio*, 1967). « Si les autorités ecclésiastiques souhaitent que leurs exhortations à consolider l'institution familiale soient véritablement prises en compte, il apparaît nécessaire d'œuvrer préalablement à une plus grande adéquation entre les valeurs qu'elles prônent et le fonctionnement interne de l'institution. »

## « Pas de vagues.. »

“Démissionné” en 2007 pour cause de non-respect du célibat, le père Léon Laclau dénonce l’hypocrisie d’un système qui condamne ce qui est connu mais ferme les yeux sur ce qui est caché. « Pas de vagues » lui a dit simplement son évêque, au courant de la situation. Mais comment défendre les valeurs de la famille lorsqu’on cautionne l’abandon d’enfants et qu’on paye des pensions alimentaires pour acheter le silence des femmes ?

Si prompt à brandir l’étendard de la morale, l’institution de l’Eglise catholique baisse pudiquement les yeux lorsqu’elle est concernée. Et quelle peut être la force d’une parole chez des prêtres pour lesquels l’obligation du célibat est souvent un alibi, prétexte à papillonnage et polygamie ? Tendances certes très masculine, mais peu propice à l’expression authentique de la parole dispensée.

Basile Hume, cardinal de Westminster entre 1976 et 1999, devait déclarer “Le célibat des prêtres est une loi ecclésiastique que tout pape peut modifier.” Le concile Vatican II l’avait d’ailleurs reconnu dans son texte *Presbyterorum Ordinis*, n°16 : “Le célibat ecclésiastique n’est pas exigé par la nature du sacerdoce (...) comme le montre la pratique des Eglises orientales.” Une raison de plus qui impulse la stratégie de restauration actuelle après l’élan novateur de 1962.

### Le cas du clergé anglican « rallié » à Rome

Pas à une contradiction près, le cas du clergé anglican marié, qui a rallié l’Eglise catholique suite à l’ordination sacerdotale des femmes, n’a pas posé de problème insoluble au Vatican... sans considération pour les prêtres catholiques mariés qui ont dû quitter l’institution. En 1045, le pape Benoît IX se dispensait lui-même du célibat et démissionnait pour convoler en justes noces. Sept siècles plus tard, on peut dire que l’éventualité est pour le moins réduite. Le célibat n’est pas pour tous, et pour la plupart il est impraticable. Seul 1% de la population connaîtrait une absence quasi totale de libido. La présence d’un nombre conséquent de prêtres officiellement mariés à tous les niveaux de la hiérarchie – et encore mieux de femmes – réduirait à coup sûr l’écart entre l’Eglise et le monde actuel. Imaginerait-on, dans ce contexte, les positions sur la contraception, l’excommunication d’une fillette violée à Recife et les dérapages répétés sur le préservatif ? Rayés des fichiers et abandonnés, des prêtres mariés font eux aussi surface et créent des associations, dont la « Fédération des prêtres catholiques mariés » rattachée à une Confédération internationale.

C’est bien la conjonction de tous ces mouvements et des catholiques de base qui feront un jour bouger les choses. Et non pas un pape qui décidera de reconsidérer la question. Une bonne nouvelle pour conclure : d’après Pie XI, pape de 1922 à 1939, les relations charnelles dans l’amour conjugal peuvent être « **bonnes et saintes** » !

Une grande découverte !!! à mettre sans doute sur le compte d’un personnage appelé « Saint-Esprit » et qu’on dit intervenir comme le « Deus ex machina » dans le théâtre antique ! Peut-être est-ce ça qu’on appelle une parole infaillible ? Qui sait ?

**Eva Lacoste – Goliath n°80, du 14 mai 2009**

*Goliath Magazine a consacré deux dossiers (N° 69 et 95) sur la situation des compagnes de prêtres et le célibat ecclésiastique.*

*Plein Jour a organisé une rencontre le 16 mai 2009 à Paris, 68 rue de Babylone.*

*Merci à Goliath de révéler les choses cachées mais non moins réelles.*

**Plein Jour**

## Rencontre parisienne du 16 mai 2009

**Il y a un peu plus d'un an, Plein Jour prenait un nouvel envol après une période de sommeil. La rencontre du 16 mai 2009 dans les locaux de Temps présent a été un moment d'écoute et d'échange, empreint de respect et d'amitié. La participation de femmes, d'hommes, de sympathisants a élargi le débat et affermi ce qui est la raison d'être de l'association.**

Dès 9 h 30, chacun s'installe dans la salle dédiée à Robert Aylé, militant de *Temps Présent* \* engagé dans la Résistance et fusillé en mai 1944 au mont Valérien. Dans cet immeuble du septième arrondissement de Paris, le Conseil national de la Résistance y tint plusieurs réunions clandestines. La référence n'est pas fortuite, et Plein Jour s'honore de poursuivre, à travers le combat qui est le sien, le fil de cette histoire.

Petit mot de bienvenue de Dominique Venturini, présidente de l'association, qui rend hommage à celles qui ont lancé le mouvement Claire Voie en 1990 . *“un travail de défrichage considérable”*....

C'est aussi le rappel de ce qui a présidé à la naissance de Plein Jour : le soutien aux femmes victimes de l'obligation du célibat ecclésiastique. Enfin, règle officielle, car lorsque la relation est discrète, pas de problème du côté de la hiérarchie. Pour tous, de haut en bas, l'important est que ça ne se sache pas, dans une institution dont le secret est érigé en culte.

*“Mon rôle, celui de l'association, écouter, déculpabiliser, aider la personne à devenir elle-même”*, résume Dominique avant de proposer un tour de table.

### **“Se cacher c'est nier son existence”**

“Compagne cachée de prêtre pendant quarante-deux ans, une participante témoigne : *“ Se cacher c'est nier son existence, c'est une souffrance très vive et destructrice.”* Sortir de la clandestinité, comme un besoin d'oxygène... *“Je me croyais seule dans ma situation, pour moi ce fut bouleversant de rencontrer d'autres femmes confrontées au même parcours”*, poursuit Odette qui avoue avoir vécu *“beaucoup de souffrance et de révolté”*, tout en respectant la volonté de son compagnon de demeurer prêtre, mais qui a choisi de se battre, principalement à travers les médias. Anne-Marie a été quittée sans un mot après vingt-trois ans et menacée par le provincial de la congrégation. *“Je ne comprends pas, dit-elle, que ceux qui se disent hommes de Dieu fassent autant de mal.”* Pour d'autres, des relations en pointillé, parfois dans la durée : *“Pour moi, Plein Jour redonne un lien social et permet de me regonfler”*, exprime D. avec le sourire. *“Etre entourée permet de tenir”*, ajoute S. qui a épousé le prêtre dont elle a eu deux enfants. *“Jésu* Pour d'autres, la surprise est douloureuse au moment de la retraite du prêtre, lorsque certaines s'aperçoivent que celui qu'elles attendaient patiemment en a finalement choisi une autre. Car le célibat prolongé n'est pas sans favoriser parfois un papillonnage dont certains s'accommodent fort bien. *“On s'habitue à être un personnage, à correspondre à un modèle, on joue un rôle.”* Un formatage dont certains ont du mal à se sortir, comme l'époux de M, clandestine durant quatre ans, puis mariée et mère de trois enfants. *“Mon mari a toujours refusé de dire son passé aux enfants, sauf à quelques amis. Une des grosses difficultés de notre vie familiale et de couple.”* Ensemble durant vingt-sept ans, *“avec une forme de culpabilité et une frustration de ce qu'on aurait pu vivre”*. Un malaise qui s'accroît, le divorce il y a un an et pour celui qui est désormais grand-père très peu de relations avec ses enfants et petits-enfants.

### **Au-delà des frontières dogmatiques et disciplinaires**

La réussite de cette journée du 16 mai a été également dans la présence de plusieurs adhérents de Plein Jour, eux aussi touchés par la règle du célibat obligatoire. *“On cherche à nous isoler, à nous culpabiliser à mort, déclare Gérard qui a quitté à 30 ans les Fils de la charité, venu avec son épouse. Beaucoup d'amis m'ont tourné le dos, mais il y a un moment où il faut savoir prendre un autre chemin, et à partir de cet instant j'ai vécu en homme libre.”* La révélation pour lui, sa rencontre avec le groupe Prêtres mariés France-Nord. *“Une libération incroyable”*, insiste-t-il.

Animateur du comité de rédaction de *Chemins nouveaux*, la petite revue de Prêtres mariés France-Nord, Bernard Corbineau est lui aussi venu avec son épouse. Pour mieux avancer, développe Bernard, affirmer dans l'Eglise et ailleurs l'émergence d'une opinion publique, seule capable de faire bouger les choses.

### **Bienvenue sur le site**

La journée s'achève par un appel de Dominique Venturini pour alimenter le journal en ligne. Car depuis janvier 2008, le site est là , mis en place par Jean Combe. *“On a besoin de témoignages, d'actualité, de bibliographies, d'histoires cocasses, de caricatures...”* Yves Grelet, Prêtres mariés France-Nord, propose d'alimenter une rubrique petites annonces, avec notamment des demandes ou propositions d'emploi pour ceux qui ont quitté le ministère. *“N'hésitez pas à m'envoyer des messages, ajoute Dominique Venturini, je m'impose d'y répondre immédiatement.”* Appel aussi pour participer à des rencontres avec les médias. *“Si ce sont toujours les mêmes, on est moins crédibles.”* L'histoire de Plein Jour continue, les femmes et les hommes de bonne volonté ne manquent pas...Rendez-vous sur <http://plein.jour.free.fr>

## **Nous avons vu ...**

« **La passion selon Didier** » avec Daniel Russo et Clémentine Célarié. Le problème qui surgit entre un prêtre et une femme y est traité avec justesse et nuances. Didier est un prêtre humaniste et dévoué. Un matin, l'un de ses protégés provoque un accident de voiture. La propriétaire du véhicule s'appelle Juliette. Son cabinet d'infirmières est en perte de vitesse. Son fils de 23 ans vient de partir, et son ex-mari souhaite vendre la maison. Lorsque Didier la voit partir, les larmes aux yeux, vers la plage pour entrer dans les rouleaux, il décide de la sauver. Trente ans de sacerdoce, de prières et d'engagements envers Dieu, n'ont pas préparé Didier à cet amour. Vivre cette folie avec Juliette, c'est se partager. C'est souffrir d'une hiérarchie implacable. Pour Juliette, c'est subir les reproches des siens, accepter de vivre cachée, d'être condamnée au secret. Des épreuves dont Didier et Juliette peuvent sortir renforcés. Encore faut-il y résister !

Ainsi s'exprime Clémentine Célarié : « *C'était de la dentelle de faire vivre cet amour entre un homme, qui à priori n'a pas le droit d'aimer une femme, et une femme qui à priori n'a plus aucune envie d'aimer un homme. Parce qu'on voit bien que Juliette a mis une croix sur sa féminité, sur son idéal d'homme et d'amour. Le fait que ce soit improbable d'emblée, c'était super. Je trouvais beau aussi que le regard d'un homme comme lui, d'un prêtre sur une femme, soit d'une pureté absolue. Si on y réfléchit, il n'y arien de plus beau.*

*Ce n'est pas une histoire de sexe, pas un coup de tête. C'est forcément quelque chose de profond, de totalement désintéressé et qui vient du cœur. En même temps, il y a forcément de la sensualité, sinon il n'y aurait pas d'histoire.*

### **Sœur Sourire**

Ce film retrace la vie tragique de la religieuse incarnée par Cécile de France. Jeanine Deckers est née en 1933 à Wabre en Belgique. Est-ce la relation difficile avec sa mère qui lui fait chercher refuge dans la vie religieuse ? Elle entre dans un couvent de dominicaines. Ses compositions musicales sont appréciées des sœurs. Qui ne se souvient du refrain naïf « Dominique, nique, nique »...

Ses supérieures décident de lui faire enregistrer un disque. Un contrat est passé avec Philips, qui la baptise Soeur Sourire. En vertu de ses vœux de pauvreté et d'obéissance, elle renonce à ses droits d'auteur. Ils seront encaissés par la communauté. Elle connaît alors un franc succès. En 1966, à la recherche d'une vie plus épanouie, elle quitte son couvent. Elle s'installe avec une amie.

Après quelques chansons provocatrices, le public se détourne d'elle. C'est alors que les services fiscaux belges lui réclament des impôts exorbitants sur les sommes qu'elle n'a pas perçues, et dont les autorités religieuses ne se sont pas acquittées. La situation devient désespérée. Abandonnée par son couvent, Sœur Sourire se suicide à 52 ans, avec sa compagne.

Que penser d'un institut religieux qui, prétendant vivre au-dessus de la condition humaine, ne respecte pas l'exigence de la simple justice ? Il y a en France plusieurs milliers de prêtres, religieux, religieuses, qui vivent dans des conditions précaires. En conscience, et dans la souffrance, ils ont choisi d'assumer leur désaccord avec l'institution, qu'ils estiment peu respectueuse des personnes et trop souvent inhumaine.

### **« Toute une histoire » Emission du 11 juin sur France 2**

A l'origine, le thème prévu était « Les prêtres sont-ils des hommes comme les autres ? »

Titre provocateur aux yeux de certains. En riposte, des centaines de mails d'insultes sur le site. Un nouveau sujet est alors adopté « Amours impossibles. »

Je fais partie des cinq invités.

Je découvre alors à quel point nous pouvons être manipulés.

Dès mon arrivée au studio, on me recommande vivement de ne pas dire que c'est l'Eglise qui nous a séparés, mon Ami et moi. « Vais-je me prostituer ? » ai-je pensé.

Ensuite, l'animateur se focalise sur mon passage dans la vie religieuse. Totalement hors sujet. Manœuvre pour évincer le célibat ecclésiastique et ses funestes conséquences. Très habile, avec un ton familier qui incite à la confiance, il vous mène où il veut. En vrai maître du jeu. C'est bien de jouer qu'il s'agit, et non de réfléchir. Seul, le côté érotique de notre histoire d'amour semble l'intéresser.

Je me suis présentée comme Responsable d'une association de soutien aux compagnes clandestines de prêtres. Phrase supprimée au montage. Fi de l'information !

Déçue et frustrée de n'avoir pu délivrer mon message, j'ai envoyé une lettre de protestation.

Je reproche à l'animateur de ne pas avoir respecté ce qui me tenait le plus à cœur. Cependant je ne regrette pas cette expérience oh combien instructive !

## Courrier des lecteurs

Mon épouse, à l'occasion de ses recherches sur internet, a fait la découverte de votre site et s'est empressée de me le faire découvrir. L'intérêt que je peux porter à vos initiatives et à votre travail serait difficilement compréhensible si je ne vous avouais pas que je suis moi-même un prêtre marié en exercice. Mais bien sûr, vous l'aurez sûrement compris, je ne suis pas catholique romain, mais incardiné dans l'Eglise Catholique Gallicane de France. Etant ce qui reste de la tradition de l'Eglise de France (notre "défaite" face à ROME date de 1870), notre tradition est restée fidèle aux enseignements des sept premiers conciles œcuméniques de l'Eglise. Ces onze premiers siècles de l'histoire de la chrétienté prenaient pour fait acquis le mariage des prêtres et ce n'est qu'à partir de 1073, c'est à dire 19 ans après le Grand schisme entre l'Orient et l'Occident que le mariage des prêtres s'est trouvé interdit dans les Eglises d'Occident. Il est à souligner que cette interdiction ne sera pleinement respectée qu'après plusieurs siècles. Pendant ce temps, les Eglises d'Orient ont perpétué la pratique du mariage des prêtres faisant de ceux-ci des êtres équilibrés, connaissant par l'expérience les joies et les soucis de leurs fidèles et étant de ce fait à même de se faire entendre d'eux sur ces sujets, alors que dans d'autres Eglises, les prêtres restent dans la théorie et dans la méconnaissance de ces questions. Notre Eglise confère l'ordination presbytérale à des hommes célibataire ou marié et si au moment de son ordination, le prêtre est célibataire, il peut à tout moment se marier, n' étant pas mis face à cet intolérable dilemme du choix entre sa vie d'ecclésiastique et d'homme marié. Bénéficiant de cet équilibre, je ne peux que prier pour mes frères romains qui, rencontrant l'âme-sœur, se trouvent dans l'obligation soit de vivre caché, soit d'avouer leur situation avec les conséquences que l'on connaît. Alors, il serait, peut-être nécessaire de cesser là toute hypocrisie et de considérer ces questions de façon pragmatique et non pas doctrinale. Car les nombreux prêtres dont vous faites état et qui se sont trouvés dans l'obligation d'exercer un choix étaient assurément de bons serviteurs de Dieu et je ne pense pas que l'Eglise puisse se permettre le luxe de continuer dans cette direction, sous peine de se retrouver dans un avenir proche dans la position d'une terre d'évangélisation, c'est à dire de devoir faire appel de façon massive à un clergé issu d'autre pays. France, Fille aînée de l'Eglise, ou vas-tu?? De plus, fait non négligeable, s'est-on posé la question de savoir ou ces prêtres rencontraient celles qui étaient appelés à devenir leur compagne clandestine ?? Et bien dans le cadre de leur sacerdoce bien souvent. Ce sont souvent de bonnes chrétiennes, comme l'on dit. Donc, tout à fait apte à apporter un plus à ces prêtres.

Alors, trêves de bavardages et encore toutes mes félicitations pour votre action. Je forme le vœu que celle-ci, éclairé par l'Esprit-Saint, trouve un jour un écho favorable et que mes frères en Christ trouvent, pour ceux qui le souhaitent un véritable et saint équilibre dans leur vie au service de leurs frères.

En union de prières

+ Père Michel Sécomandi

**ROME :  
LE PAPE EXALTE  
LA VIE DE FAMILLE**



**Bulletin d'adhésion à Plein Jour c/o Dominique Venturini**  
« Cigalon » rue du Serpolet  
84160 Lourmarin

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : ..... e/mail : .....

Je souhaite adhérer à PLEIN JOUR et verse ma cotisation de 15 euros pour l'année 2009  
Date : .....Signature.